



# Menton et sa région

## Les vallées confrontées à l'absence d'ambulances

Les établissements de santé de la Roya et de la Bévéra ont le plus grand mal à conduire leurs patients vers les hôpitaux du littoral. Divers acteurs se mobilisent pour trouver une solution.

Victime d'un AVC en juillet 2019, le père d'Yves Gasiglia a été placé à l'Ehpad de Breil quelques mois plus tard. Là où il est né. Là où il a travaillé toute sa vie. Sur place, depuis, tout se passe bien. Yves assure n'avoir que des compliments à faire sur la maison de retraite et l'hôpital, ainsi que les équipes mobilisées.

Mais il y a un « mais ». Et il est extérieur à l'établissement. « Papa a fait un infarctus le 22 février. Il a été sauvé parce qu'il était lâ-haut et que les pompiers l'ont transporté. Mais quand il a fallu lui faire suivre un IRM de contrôle au Centre cardio-thoracique, le 5 avril, impossible d'obtenir une ambulance. Le même jour, une autre personne n'a pas pu descendre », souffle le Mentonnais. Contraint à reprogrammer le rendez-vous, vital, une première fois. Puis une deuxième, après un trajet en taxi qui a rendu son père, en fauteuil, malade au point de devoir revenir à la case départ. Yves s'est résolu à emmener lui-même son père en Principauté. Avec l'aide d'une amie de la famille, ancienne infirmière-chef.

### En dents de scie

« De ce que j'ai compris, le marché relatif à ces transports n'a pas été renouvelé et personne n'a pris la suite. On m'a aussi expliqué que les ambulanciers n'arrivent pas à recruter », synthétise Yves, qui, horrifié par les conséquences, est allé glaner toutes les informations possibles.

« C'est lamentable qu'on laisse un hôpital sans ambulance... Est-ce qu'il faut attendre que des gens meurent pour que le problème

soit résolu ? », s'indigne-t-il.

Petite éclaircie dans ce contexte trouble : un autre rendez-vous programmé hier a été « parfaitement honoré » par Ambu.06. Mais Yves sait que la situation reste sur un fil. Et qu'un rendez-vous impromptu pourrait de nouveau poser problème – pour son père, comme pour les autres patients et résidents des vallées.

La directrice par intérim du Pôle Santé Roya-Bévéra, Mylène Ezavin, confirme que cette carence est au cœur des préoccupations. « Du côté de la direction et avec les présidents de la commission médicale d'établissement, nous montons au créneau après des tutelles pour qu'elles nous aident à régler ces problématiques qui sont d'autant plus accrues avec le passage de la tempête Alex il y a bientôt trois ans », expose-t-elle.

### Le maintien à domicile également en question

Même combat pour le président de la Communauté professionnelle et territoriale de santé de la Riviera française (CPTS), Jean-Louis Gerschtein, qui s'inquiète plus largement pour les « patients à domicile, âgés ou souffrant de pathologies chroniques, qui ne peuvent bénéficier d'un transport sanitaire pour leur suivi spécialisé sur le littoral. Ou même à la Maison de santé pluriprofessionnelle de la Roya où nous développons, depuis bientôt un an, des consultations spécialisées avancées avec l'aide du centre hospitalier de Menton ».

« La capacité de les transporter de manière adaptée est une composante fondamentale du maintien à domicile. Cette carence de



transport peut constituer une perte de chance pour ces patients... », ajoute-t-il. Face au flou ambiant, une certitude demeure : une partie de la solution est à trou-

ver dans le dialogue et la compréhension des réalités de chacun. Pas question de tirer (uniquement) sur l'ambulance.

ALICE ROUSSELOT





# Un problème national auquel s'ajoutent des réalités locales

« Ces difficultés nous occupent au quotidien, c'est un sujet qui revient systématiquement dans les divers échanges », souligne Vanessa Ratajczak, directrice déléguée du pôle santé Roya-Bévéra depuis le 27 février. Précisant néanmoins que la thématique est nationale. « En Charente, dans la Drôme et à Agen, où j'étais précédemment, le même problème se posait. Les difficultés de recrutement sont les mêmes chez les ambulanciers que pour le personnel de santé. Et les transports sanitaires doivent être rentables. »

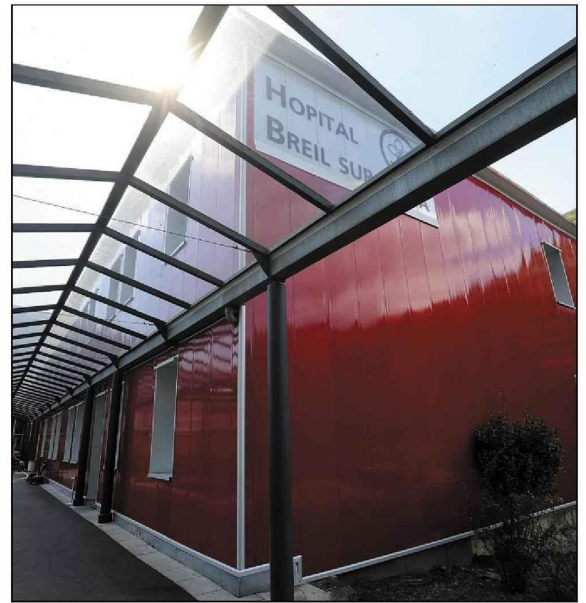
La responsable rappelle qu'une partie des trajets est prise en charge par l'Assurance maladie : les transports domicile – établissement de santé, ou les retours à domicile, par exemple. Tandis qu'une autre est à la charge des hôpitaux, tels que les transferts inter-établissements.

« Nous, le problème se pose pour tous les types de transports », tranche Vanessa Ratajczak. Soucieuse d'améliorer les choses pour tous les cas de figure.

## Plusieurs pistes envisagées

S'ajoutent à ce contexte national des contraintes liées à la localisation. À commencer par le temps de trajet, à mettre en relation avec la hausse du prix du carburant.

« Autre souci : nous n'avons pas de plateforme dématérialisée pour commander. Cela doit se faire par téléphone, un personnel est dédié à ce travail de régulation », poursuit la responsable. Précisant que cette personne œuvre déjà pour permettre des transports mutualisés, et pour anticiper au maximum afin que le transporteur optimise. « L'un des enjeux, c'est de limiter les transports à vide. À notre échelle, on peut aussi faire en sorte que le patient soit prêt pour éviter de l'attente. » Plusieurs pistes ont par ailleurs été envisagées. Ainsi le GHT – Groupe hospitalier de territoire, porté par le CHU de Nice – a-t-il été de nou-



Les responsables du pôle santé Roya-Bévéra entendent rencontrer les transporteurs sanitaires pour comprendre leurs difficultés. (Photo J.-F.O.)

veau sollicité pour acquérir le matériel manquant.

« Nous sommes également en train de programmer une rencontre avec les transporteurs sanitaires susceptibles d'assurer des prises en charge dans les vallées. Le but, c'est d'essayer de comprendre leurs difficultés et optimiser le mode de fonctionnement. Personne n'ayant répondu à l'appel d'offres, il s'agira par exemple de leur demander pourquoi ils ne viennent plus, qu'est-ce qui ne va pas et peut être amélioré... De repartir de la base. »

Explorant toutes les solutions envisageables, le pôle santé Roya-Bévéra a aussi questionné l'ARS sur la possibi-

lité de créer un équipage interne assurant le transport avec des professionnels de l'établissement. Mais plus largement, la question est de redevenir attractif pour les ambulanciers. Et de s'entraider, au profit du territoire et de ses habitants.

« La formule miracle n'existe pas, mais il faut trouver des solutions les plus facilitantes possible », résume Vanessa Ratajczak. Son adjoint, Olivier Giacommetti insiste sur le fait qu'un gros travail est fait pour résoudre l'équation. « On communique auprès des patients, il n'y a rien à cacher. Ils comprennent, même si c'est parfois difficile. Et nous, on reste très attentifs. »

## 15 000 postes manquants en France

« Nous estimons à 15 000 le nombre de postes manquants », déclarait récemment Dominique Hunault, président de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA), dans les colonnes du Parisien. Conscient que les conditions de travail sont

difficiles. Mais satisfait d'une nouvelle mesure prise par le gouvernement : dès septembre prochain, il sera possible de devenir ambulancier une fois le permis en poche, sans avoir à attendre la fin de la période probatoire – d'une durée de trois ans.

## Valorisation de la tarification prévue par l'ARS

Du côté de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS), on assure partager le constat d'une diminution de la réponse de transport sanitaire dans la vallée de la Roya. En cause : l'addition de problèmes nationaux et locaux. Inflation du coût du carburant et des véhicules, « tensions RH particulièrement marquées dans le département » qui implique que des véhicules ambulanciers soient à l'arrêt, « topographie atypique

rallongeant les temps d'intervention sachant que le transport sanitaire est rémunéré au kilométrage et non au temps passé pour une prise en charge »...

Face à ces difficultés réelles, la profession travaille sur la coordination du transport dit « intelligent », souligne l'ARS. En d'autres termes : les ambulanciers s'attachent à ne pas rouler à vide. « Cette coordination doit être réfléchie par l'ensemble des partenaires (structures de santé, médico-sociales et sociétés de

transports sanitaires) », poursuit l'institution. L'hypothèse de créer un équipage interne au pôle santé Roya/Bévéra ? L'ARS l'écarte en l'état actuel des choses : « Le code de la santé publique ne permet pas à l'ARS de délivrer l'autorisation pour un véhicule ambulancier, le minimum à respecter étant de deux et donc quatre personnels à temps plein. Au surplus, le nombre de véhicules ambulanciers est régi par un quota départemental, qui aujourd'hui est atteint suite à

l'attribution de trois ambulances supplémentaires sur le secteur de Menton en 2021 », argue-t-on. Précisant que cette piste permettrait de répondre aux besoins des patients hospitalisés au Pôle Santé, et non à l'ensemble des habitants de la vallée. Une autre solution est en revanche dans les tuyaux : « La problématique a été prise en compte, et le directeur général de l'ARS Paca a validé une action dérogatoire – qui sera mise en œuvre dans le courant du second semestre

2023 – consistant à valoriser la tarification des transports sanitaires impliquant un allongement du temps de transport », explique-t-on. Avant d'insister sur le fait que cette action doit se doubler, de manière indissociable, avec « un accompagnement de la profession ambulancière pour diminuer les tensions RH ». « Il s'agit d'un double enjeu pour aller vers l'amélioration de la réponse ambulancière au bénéfice des patients », conclut-on.

## « Il faut communiquer, et que tout le monde soit moteur »

Journée record, hier, pour la société mentonnaise Ambu.06, qui a pu faire une prise en charge à Tende tôt le matin, une autre à Breil parallèlement, et une à Sospel. « Cela reste proportionnel à nos moyens. Le plus compliqué, c'est quand un rendez-vous est trop proche ou pas donné suffisamment tôt », commente le responsable, Malik Saci. Indiquant pouvoir gérer quand le délai est de 2 à 3 semaines. Question de nombre de véhicules à disposition.

### Juste trois ambulances

« Nous sommes cinq à six sociétés sur Menton. La plupart n'a que deux ou trois ambulances. Nous, on en a trois, ce qui nous permet de monter un peu dans les vallées. Par moments, on arrive même à libérer deux véhicules. »

Même face à des situations d'urgence, par nature imprévisibles, la société essaie de trouver des solutions. Notamment en transmettant aux Ehpad des disponibilités dans les jours à venir. Au plus tôt. Et quand c'est possible. « Nous avons aussi nos clients sur le littoral. Beaucoup de Mentonnais consultent au CHPG, et puis il y a des patients qui doivent suivre leur dialyse à Monaco... » Parmi les nombreuses contraintes rencontrées, Malik Saci cite également la durée des trajets (une heure de route, voire plus,

pour rallier la Roya), des bouchons fréquents, des travaux sur les routes, ou encore un passage infernal par Vintimille les vendredis, jours de marché. « Il faut aussi que les établissements hospitaliers, notamment du littoral, jouent le jeu. Qu'ils prennent en considération nos réalités, par exemple en donnant un rendez-vous à un patient entre deux autres. »

Lorsque la réunion avec l'hôpital de Breil, dans les tuyaux, pourra se tenir, Malik Saci entend apporter ses éléments pour faire avancer les choses. En vue d'un compromis. « Il y a certains jours de la semaine où nous sommes tous complets – en ce moment nous sommes très chargés le lundi, le mardi et le jeudi – et d'autres où on est tous calmes. Le tout, c'est de communiquer ; et que tout le monde soit moteur. »

### « Faire un maximum pour ne pas délaisser les vallées »

Il y a quelques mois encore, Ambu.06 n'intervenait pas à Sospel. Un contrat ayant été signé avec BelAge. « Depuis le début de l'année, le groupe n'a pas répondu à l'appel d'offres pour une raison qui le regarde. Il avait un secteur énorme à sa charge, et la question n'est pas de lui jeter la pierre. » Mais dans les faits, personne n'a souhaité récupérer le marché. Malik Saci, lui, dit ne



Parmi les réalités auxquelles les ambulanciers sont confrontés, on citera le temps de trajet. Il faut ainsi plus d'une heure pour rejoindre Tende. (Photo J.-F.O.)

pas avoir reçu le dossier. « Mais de toute manière, ça aurait été délicat de s'engager à honorer ce contrat. D'autant que si on ne remplit pas les conditions, on a des pénalités... » Alors avec son équipe, il fait de son mieux. Même si la situation devient tendue. « Nous sommes déjà amenés à resserrer les plan-

nings ; on commence à travailler dans le stress », regrette-t-il. Bien décidé à ne pas lâcher pour autant ce souci de l'équilibre territorial. « On dépanne pas mal Sospel, l'Ehpad de Saorge, Tende. La seule solution à mon niveau, c'est de faire un maximum pour ne pas délaisser les vallées. »